

"C'est déjà le beau bus !"

Cour d'appel de Rennes

Il est 7 heures, le 9 juin, place de l'Etoile, à Paris, et les ténors du barreau ont les yeux cernés : « Où trouve-t-on un café dans ce coin de merde ? », « Un café, pitié ! J'ai pas dormi de la nuit ! » Ils piétinent devant le « bus Courrégé », du nom de leur consœur, qu'ils filent soutenir devant la cour d'appel de Rennes. Conseil d'un client accusé d'une grosse escroquerie, Christine Courrégé avait réuni, à leur demande, les plaignants et leur avocat afin de trouver comment les dédommager au mieux.

On ne sait trop pourquoi, un juge d'instruction de Rennes a détesté. Cela fait cinq ans qu'elle est mise en examen, sous contrôle judiciaire, pour association de malfaiteurs. « Qualification infamante et délirante », « atteinte aux droits de la défense » justifiant « cette mobilisation sans précédent », ont tempêté les pénalistes. Une audience se tient aujourd'hui pour demander la fin de ces mesures « honteuses ».

Mais, à 10 heures, c'est l'affolement : le bus, en rase campagne, est bien loin de Rennes. « On est paumés ! », « On va arriver, l'audience sera terminée ! », « On va avoir l'air de cons ! »

Quelle aventure ! Et quel beau monde ! Thierry Herzog a fini d'écouter une intervention de Nicolas Sarkozy sous les bravos moqueurs, M^e Saint-Palais tweete des photos, M^e Temime critique la presse – c'est sa passion. Et Jacqueline Laffont, Basile Ader, Frédérique Pons, Pierre Haïk, Thierry Lévy,

Véronique Chauveau, Eric Dezeuze et M^{me} Canu-Bernard, Bessis, Cousi, Stasi, Pudlowski, Mécary, Hauser-Phélizon, Nioré... et plein d'autres. On s'émerveille : « C'est déjà le beau bus ! » Et quel vide au palais, s'il chavirait ! On s'y enchante de sa propre solidarité. « On vit un truc extraordinaire ! inédit ! » Quelqu'un signale : « Je picole, je m'en fous, c'est pas moi qui plaide ! » Au micro, Jean-Marie Burguburu donne des informations sur le voyage et klaxonne furieusement aux pauses pipi pour que ça remonte, et vite : on est en retard, merde, quoi !

La cour, enfin ! On étreint Michel Pezet, venu de Marseille. Une photo sur les marches, et hop ! l'audience. « Association de malfaiteurs ? Mais entre qui et qui ? Pas avec son client, il n'est pas mis en examen pour ça ! Avec les victimes et leur avocat ? Non, bien sûr ! Alors il faut croire qu'elle est là pour association de malfaiteurs... toute seule ! », raille M^e Vincent Courcelle-Labrousse. « Et, depuis cinq ans, plus rien ! Le juge n'a plus rien fait, quel délai déraisonnable ! » Au tour de M^e Charrière-Bournazel : « Quand un avocat invoque les droits de la défense, ce ne sont pas les siens, mais ceux de ses clients ! Je ne peux comprendre cette passion à l'accabler ! »

Décision le 17 juin. « Prix du voyage fixé à un quart du taux horaire de certains », se marre Dominique Tricaud, le chef d'Avocats debout, en tendant un chapeau. Burguburu klaxonne. Le « bus Courrégé » repart.

Dominique Simonnot

Le Canard Enchaîné. Mercredi 15 juin 2016